



Responsabilité canalisations .

Par **Didier**, le **07/09/2014** à **11:54**

bonjour a tous,

ma question va peut être vous paraître bête...

voila je suis propriétaire d'un appartement dans un immeuble,
je voulais savoir si le réseau d'alimentation d'eau qui passe
dans mon plancher (dalle en béton en fait)dépend de ma
responsabilité ou bien des communs,pour la partie inaccessible
car noyée dans la dalle?

si je vous pose cette question,c'est que je crois avoir une fuite
d'eau de ce tuyaut.

je vous remercie par avance de bien vouloir m'éclairer.

bon dimanche.

Par **alterego**, le **07/09/2014** à **15:52**

Bonjour,

Vous "croyez" avoir une fuite, merci de décrire ce qui vous le laisse penser et les éventuels
dommages qui affectent l'appartement.

Cordialement

Par **Didier**, le **07/09/2014** à **17:09**

bonjour,
je pense avoir une fuite effectivement,
je suis au premier étage, et de l'eau coule dans la cave
qui se trouve juste au dessous de mon appartement.
cette eau arrive du plafond de cette cave (donc mon plancher).

par chance,il n'y a pas de dégats. cette cave heureusement et vide.

chez moi,pas de dégats apparents même pas de traces d'humidité,mais
la fuite se situe plus ou moins dans la zone ou ressortent les tuyauts qui
alimentent mon evier.

Déplus quand je ferme mon compteur d'eau la fuite
S'arrête .

Donc pour l'instant il n'y a pas de dommages,
Mais il faudra l'intervention d'un plombier,
Qui devra creuser le plafond de cette cave ou bien
Mon plancher' pour trouver et réparer cette fuite.
Ça va faire de suite des gros travaux.

Par **aguesseau**, le **07/09/2014** à **18:16**

bjr,
pour répondre à la question, il faudrait savoir si la canalisation est placée après votre
compteur et est donc une installation privative dont vous avez la responsabilité.
vous pouvez peut être le vérifier en fermant votre compteur d'eau ou demander à votre syndic
si à cet endroit passent ou non des conduites d'eau partis communes dont la responsabilité
appartient à la copropriété.
si la fuite est localisée vers les tuyaux qui alimentent votre évier, il est possible que la fuite
soit sur votre installation privative.
pour la réparation d'un conduite encastrée en général, on repose une conduite en apparent.
cdt

Par **Didier**, le **07/09/2014** à **18:22**

Merci pour votre réponse.

Cette canalisation se trouve bien après mon
Compteur d'eau car lorsque je ferme mon compteur
La fuite s'arrête au bout d'un certain temps(le temps que la canalisation
Se vide).
Demain je vais contacter mon assurance pour savoir si je suis

Assuré pour ce genre de problème.

Encore merci et bonne fin de journée.

Par **amajuris**, le **07/09/2014** à **23:53**

L'assurance va vous rembourser les dégâts mais sans doute pas la réparation.

Par **Didier**, le **08/09/2014** à **09:56**

bonjour,
je viens de contacter mon assurance,

donc ils prennent en charge la recherche de fuite ainsi que la casse (si il faut casser le plancher par exemple).

il restera à ma charge la réparation de la fuite en elle même.

(je croise les doigts pour qu'il n'y ait pas à retirer un tuyaut depuis le compteur jusqu'a chez moi).

merci pour vos renseignements et bonne journée.

Par **alterego**, le **08/09/2014** à **12:27**

Bonjour,

Propriétaire, pour le savoir, vous devez vérifier si les canalisations encastrées dans le sol des appartements sont, aux termes du Règlement de Copropriété, expressément des parties privatives.

Si tel n'est pas le cas ou si le Règlement est silencieux sur ce point, les canalisations sont réputées être des parties communes.

Cordialement

Par **Didier**, le **08/09/2014** à **18:24**

merci alterego pour cette précision dont je n'étais pas au courant.
je vais de ce pas me renseigner!

Par **Didier**, le **12/09/2014** à **18:30**

bonjour,
je m'excuse pour cette réponse tardive,mais j'etais
parti en déplacements quelques jours.

voila,lundi un plombier est passé et après quelques minutes
de recherche il a trouvé la fuite...

j'ais un peu honte,le raccord plastique du tuyaut de mon
lave vaisselle s'est légèrement desserré.

un simple resserrage à la main a suffit à arrêter la fuite.

j'avais moi même vérifié ce raccord,mais il est très mal situé et
je n'ai pas trouvé la fuite.

donc voila,tout est bien qui fini bien.

je remercie toutes les personnes qui m,ont conseillé.